

REDACTION D'ARGUMENTS

Sujet : Atouts et limites de la démocratie directe suisse.

I- Les atouts

Exemple d'argument rédigé

La démocratie directe suisse est un excellent exemple d'organisation politique dans lequel le peuple a vraiment le pouvoir. En effet, grâce à l'initiative citoyenne, les citoyens peuvent participer à l'élaboration de la loi : ils peuvent lancer une pétition pour faire une loi, en abroger une, voire modifier la constitution. Si le nombre de signatures recueillies est suffisant, un référendum est organisé grâce auquel l'ensemble des citoyens peuvent donner leur avis. Ainsi, les Suisses ont-ils par exemple adopté à 50.3% la création d'une identité numérique le 28 septembre 2025.

AFFIRMER : on énonce l'argument de manière synthétique et on la met en lien avec la thèse (l'idée centrale) de la partie

EXPLIQUER : on développe l'argument en montrant ce qui nous permet d'affirmer cela. On peut y ajouter des définitions, des renvois à des travaux d'historiens...

ILLUSTRER : on donne un exemple (ou plusieurs) précis (date et lieu) qui donne une application concrète de l'argument.

II- Les limites

Exemple d'argument rédigé

La démocratie suisse peut être critiquée pour l'imprévisibilité et les changements fréquents de décisions qui ôtent de la cohérence à leur politique. En effet, avec l'initiative citoyenne, des référendums fréquents peuvent être organisés et se contredire à quelques mois ou années d'intervalle. Par exemple, le renvoi des criminels étrangers dans leur pays adopté par votation en 2009 est entré en contradiction avec la signature de précédents traités internationaux.